

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Atelier presse (5AJ2078)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en journalisme et communication	Atelier: 4 ph	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Pool d'intervenants professionnels placés sous la direction du Centre de Formation au Journalisme et aux Médias (CFJM) et de son directeur, Marc-Henri Jobin.

Contact :

CFJM

Secrétariat, Mme Rachel Isoz

Av. de Florimont 1 - 1006 Lausanne

021 343 40 70

marc-henri.jobin@cfjm.ch et secretariat@cfjm.ch

Intervenants :

Intervenant Média Enseignement

Sylvie Arsever Indépendante / ex- Le Temps L'Interview

Stéphane Bonvin Indépendant / ex-Le Matin Coaching en écriture

Philippe Lebet ATS Le compte rendu

Marc-Henri Jobin CFJM Responsable Atelier + ITW + jury

Judith Mayencourt 24 Heures Le commentaire analytique

Jacques Poget Indépendant / ex- 24 Heures Le portrait

Pierre-André Sieber La Liberté L'enquête en locale

Philippe Villard ARCInfo Cogestion Atelier + jury

Responsables édition Le Matin / 24 Heures Mise en page

Objectifs:

Former les étudiants à la rédaction d'articles de presse et à la création d'une page journal complète par l'exercice des principaux genres journalistiques. Apprentissage des fondements rédactionnels en usage dans la presse écrite quotidienne romande. Sensibilisation aux possibilités et limites pratiques dans l'exercice des principaux genres journalistiques que sont le compte rendu, le commentaire analytique, l'interview, le portrait et l'enquête. Les trois derniers genres sont traités par groupes de trois personnes (chacun un genre) dans le cadre d'un choix de sujets locaux/régionaux imposé.

Contenu:

Alternance d'enseignements méthodologiques, d'ateliers rédactionnels conduits en classe et d'exercices effectués en dehors des cours, individuellement et/ou en groupe. Les exercices effectués en groupe font l'objet d'une page journal d' « enquête locale » terminée. Ils sont mis en page à partir des maquettes des quotidiens « Le Matin » et « 24 Heures ». Tous les travaux doivent être publiables sans restriction dans la presse ou sur le site de l'AJM, d'où la nécessité d'obtenir l'accord des personnes citées dans les articles.

Les deux quotidiens peuvent publier les meilleurs travaux dans leurs éditions et ajuster les pages et articles en conséquence : le cas échéant, la publication des pages n'est pas rémunérée, dans la mesure où la création des articles et des pages a été encadrée et réalisée dans le cadre d'une formation.

Forme de l'évaluation:

Chaque étudiant effectue un exercice de compte rendu et un exercice de commentaire analytique notés individuellement. Chaque étudiant participe ensuite à un exercice collectif, par groupe de trois-quatre personnes, de réalisation d'une page journal en rubrique locale/régionale

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Atelier presse (5AJ2078)

comprenant une enquête, une interview et un portrait menés sur le terrain sur un même sujet imposé. Le groupe se répartit l'exécution de chacun des trois articles et doit veiller simultanément et collectivement à leur cohérence d'ensemble. L'enquête, l'interview et le portrait formant la recherche sont évalués individuellement. Les trois articles font parallèlement l'objet d'une première évaluation d'ensemble. Les articles corrigés et retravaillés sur la base des commentaires reçus sont ensuite mis en page sous la conduite de spécialistes des quotidiens « Le Matin » et « 24 Heures. Les pages terminées font l'objet d'une évaluation collective par un jury. Les meilleurs travaux peuvent être publiés par les titres, avec d'éventuels ajustements. La publication n'est pas rémunérée.

Chaque exercice individuel (3 travaux, à raison de 1 compte rendu, 1 commentaire analytique et 1 interview ou 1 portrait ou enquête, selon répartition) fait l'objet d'une correction/notation individuelle par le biais de fiches de correction analysant le fond et la forme des articles. Ces corrections et appréciations sont remises individuellement au cours d'entrevues de 10-12 minutes avec chacun des intervenants. Les étudiants dont les travaux sont jugés « insuffisants » ou sont notés en dessous doivent réécrire leur article ou refaire l'exercice. Les étudiants dont les travaux sont notés « suffisant » ou « moyen » peuvent réécrire leur article. Dans les deux cas, seule la deuxième version compte, même si elle n'est pas mieux ou si elle est moins bien notée. Dans la règle, la deuxième version permet d'améliorer la notation, la note maximale étant 5. Pour les travaux non rendus, les étudiants obtiennent la note 1 et ne peuvent pas refaire l'exercice. L'évaluation collective fait l'objet d'une notation intermédiaire puis d'une notation finale par le jury. Cette dernière est surpondérée (vaut deux notes). Il est établi pour chaque élève une note finale moyenne sur la base des notations des 3 travaux individuels, de la première évaluation collective et de la note finale du jury multipliée par deux (soit 6 notes au total).

En cas de note insuffisante, un rattrapage est possible entre le 22 décembre 2017 et le 8 janvier 2018

Documentation:

Le CFJM met à disposition des supports de cours en lien avec les thèmes enseignés. Les intervenants donnent parallèlement leurs recommandations bibliographiques et les liens et sources utiles sur le Web. Sauf exception, ils mettent leur présentation à disposition des étudiants sous forme électronique.

Il est aussi recommandé de lire régulièrement la presse quotidienne, par exemple :

« L'Express-Impartial », « La Liberté », « 24 Heures », « La Tribune de Genève », « La Région Nord-Vaudois », « Le Nouvelliste », « La Côte », « Le Temps ».

Pré-requis:

Forme de l'enseignement:

L'« Atelier Presse » est obligatoire. Il est conduit dans les locaux de l'AJM, en principe durant les 4 dernières semaines du 1er semestre du Master (soit de mi-novembre à mi-décembre). Il comprend 14 journées d'enseignement en classe à raison de 4 modules de 90 minutes, ainsi que 5 à 7 journées de travaux pratiques à effectuer en dehors des cours. Les journées laissées libre entre les cours doivent être impérativement réservées à l'exécution des travaux pratiques.

Des délais suffisants sont prévus pour la remise des travaux et leur correction. La restitution individuelle des travaux corrigés a lieu en parallèle à d'autres cours, dans un local voisin de la salle de cours.